CONTRAT de VENTE A.O.C.C.

Galette des Rois à Trévou-Tréguignec (22660)

Du 24 au 26 janvier 2025

Sortie ouverte aux adhérents de la FFACCC à jour de cotisation 2025

Nom : …….. Prénom : …… N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : …….. Prénom : …… Club : ……..

Nb.de personnes :……. Dont : …… Adulte(s) et … Enfant(s)(*moins de 12 ans*) première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : …… Code Postal : ……. Ville : ……..

Tél. fixe : | | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

e-mail : ……@…… *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : …… Hauteur : …….Poids :…… Double essieux : Oui ☐ Remorque : Oui ☐ Longueur : ……

N° d'immatriculation du camping-car: ……

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	Prix	Nb	Montant
Frais d'organisation par personne	10,00€		
Soirée d'accueil, Repas et animation Galette des Rois du 25/01/2025 Par personne	59,00€		
Repas buffet du 26/01/2025 à midi Par personne	16,00€		
		TOTAL	

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le 10/01/2025
Accompagné du règlement à l'ordre de l'AOCC
Nb de camping-car mini : 30
Nb de camping-car maxi : 50

Inscription et renseignement :
Martine et Erick COLOMBÉ
9 rue Alfred de Musset
35135 CHANTEPIE
Portable : 06 71 75 19 54
Courriel : erick.colombe@free.fr

***Réglement:* Par chèque ou par PAY LIB (06 71 75 19 54) ou par virement (IBAN: FR76 1558 9351 2101 9033 0004 089 et BIC: CMBRFR2BARK)**

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les nuitées en camping, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Le……

À ……

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme …….. agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 10 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (soit dans la revue du club définissant le programme, ou au verso de ce document ou à tout autre endroit à indiquer) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de RENNES Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

……

Le……

À ……

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

FFACCC
Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff